

Lettre ouverte à M. Martin Malvy, président du comité de bassin Adour Garonne

de Liliane RÉVEILLAC

« M. Martin Malvy,

En tant que président du comité de bassin de l'Agence de l'Eau Adour -Garonne et Lotois, je me devais de vous interpeller car vous ne pouvez pas ignorer la menace qui pèse sur notre ressource en Eau.

L'enquête publique pour l'extension de la carrière de Livernon en 2016 est à l'origine de ma découverte de la problématique Eau en milieu karstique. Depuis, je travaille sur cette thématique dont celle liée à l'usine de méthanisation de Gramat.

Il suffit de parcourir les analyses d'eau dans le Lot, fournies par l'ARS, pour découvrir que de nombreuses communes n'ont pas une eau potable de qualité. Mme C. Ferrier, ancienne préfète du Lot, l'avait plusieurs fois signalé aux élus.

Les événements les plus récents et spectaculaires sont ceux qui ont touché Cahors, en novembre 2016 et mars 2017. Ce dernier épisode qui a privé les habitants d'eau potable pendant 10 jours, était dû à un parasite, provenant d'un épandage de fumier ou lisier sur l'aire d'alimentation des Chartreux. Résistant à la désinfection habituelle par le chlore, il illustre l'extrême fragilité de notre ressource en Eau.

Cette ressource, très abondante mais souterraine, est située dans un sous-sol calcaire (ou karst) à la fois singulier et fragile. En effet, ce karst, très fissuré et fracturé, est recouvert sur une grande partie du territoire, par une épaisseur de terre inférieure à 20 cm, qui n'a donc aucune propriété filtrante.

Or dans le SDAGE Adour-Garonne, les eaux souterraines qui occupent la quasi-totalité du Lot, sont situées dans une Zone à préserver pour le Futur (ZPF). Il ne faut pas oublier le Ségala, qui, bien que non calcaire, est le château d'eau de l'Ouyse qui alimente 70 % de la population du Lot en eau potable.

Si l'air du Lot est pollué par la combustion du bois, l'eau est essentiellement polluée par l'agriculture et les assainissements, ce que confirme le SAGE Célé (schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

En 1999, A.Tarrisse et J.N.Salomon s'inquiétaient déjà de la pollution des eaux souterraines par les élevages intensifs, non adaptés à ce territoire. Ils rappellent que la pollution d'un bovin est égale à 10 équivalents habitants (eqh), un ovin à 2,7eqh, une volaille 0,1eqh. Or il y a dans le Ségala un élevage de 400 bovins soit 4000 équivalents habitants en pollution mais aussi en besoin d'épuration !

Nos sols caillouteux et peu épais peuvent-ils retenir l'azote, mais aussi neutraliser les germes, les biocides, les antibiotiques, les métaux lourds, les perturbateurs endocriniens contenus dans les lisiers et digestats ? Ces micropolluants peuvent être responsables de pathologies lourdes quand elles touchent le fœtus ou l'enfant (Pr. Demeinex).

Notre terre laisse passer tous les liquides qui se retrouveront dans les eaux souterraines. Riches en matières organiques, celles-ci sont chlorées à fortes doses. Or cette chloration engendre elle aussi des sous-produits cancérigènes et des perturbateurs endocriniens (Thèse de N. Costet-Deiber 2013).

La découverte, que les eaux brutes souterraines qui alimentent la quasi-totalité du Lot en eau potable, sont très vulnérables, m'a incitée à rechercher les moyens de protection existants ?

Grâce à une association Franche comtoise, je découvre que les experts hydrogéologues des Agences de l'eau (où des sols karstiques existent) ont édité en 2011, un Guide pratique « Stratégies de protection des ressources karstiques utilisées pour l'eau potable ».

Ce guide préconise de favoriser l'agriculture biologique et la restriction voire l'interdiction des intrants (engrais).

J'y lis aussi que « le Parc naturel des Causses du Quercy a pris la maîtrise d'ouvrage d'études hydrogéologiques visant à délimiter les aires d'alimentation des captages et des sources karstiques et a participé activement à la réalisation de tests de la méthode PaPRIKa » (cartographie de la vulnérabilité).

Mais de nombreuses questions subsistent :

Pourquoi mes lettres à la direction de l'agence sont-elles restées sans réponse, alors qu'elles demandaient simplement si ce guide était applicable dans le Lot ? Pourquoi ne le trouve-t-on pas sur le site de l'Agence ?

Pourquoi le PNRCQ, qui est dans le comité de Pilotage du projet de Gramat depuis 2012, n'a-t-il jamais fait référence à ce guide pour imposer des traçages sur le site de Gramat, et sur les sites de stockages délocalisés qui n'ont pas eu d'études d'impact alors que tous sont situés en zones très vulnérables (zone d'affaissement, doline, faille majeure, ruisseau) ? Pourquoi n'a-t-il pas sollicité l'avis de son comité

scientifique où siège M. A. Tarrisse et d'autres scientifiques compétents. Il donnera un avis minimaliste ?

Pourquoi la CLE (commission locale de l'eau) du SAGE Célé n'a-t-elle pas donné son avis, alors que plusieurs centaines d'hectares du Ségala et du Causse seront épandues. En revanche, la CLE a demandé et obtenu un traçage pour l'extension de la carrière de Livernon car située dans la ZPF

Grâce à la même association, j'ai eu accès à un autre guide : celui des épandages des effluents en milieu karstique dans le Doubs. Dans ce département, tous les partenaires institutionnels (État, Région, Département) mais aussi l'agence de l'eau RMC et la chambre d'agriculture ont élaboré ce guide qui protège l'eau et la production du Comté, tout en valorisant les déchets agricoles parce qu'adaptés au sol qui les reçoit.

Il vaut mieux protéger la ressource plutôt que payer la dépollution de l'eau à un prix exorbitant. Cela ne sera pas supportable pour les personnes à revenus modestes, et les agriculteurs-éleveurs et impactera le tourisme, aussi je me permets de vous solliciter, en tant que président du bassin Adour-Garonne, pour réunir institutionnels et experts, afin d'élaborer un guide similaire à celui du Doubs mais adapté au sol karstique très singulier du Lot.

Le respect de ce guide par les agriculteurs aurait le mérite de protéger l'Eau, la Biodiversité et la qualité de Vie de tous les Lotois, mais aussi d'éviter les affrontements agriculteurs et Non agriculteurs.

La méthanisation doit se développer car notre société produit trop de déchets : mais dans le Lot, celle avec digestat brut, n'est pas adaptée. D'autres solutions non toxiques pour nos sol et eau, existent ! Le Lot parce qu'il est singulier, se doit d'être Original et Exemplaire dans le respect de l'environnement. Dans l'espoir d'être entendue, acceptez mes respectueuses salutations. »

LILIANE RÉVEILLAC

[Retrouvez ici la carte des ZPF : Zone à préserver pour le Futur](#)